



Médiateur·rice

CONTEXTE ET ENVIRONNEMENT

Culture Next est une société de l'écosystème de l'association Arty Farty ayant vu le jour en août 2012 et qui exploite un établissement de vie diurne et nocturne sur le Toit de la Sucrière – baptisé le Sucre. Le Sucre est un équipement culturel regroupant une salle de spectacle de 780 places, un bar et une terrasse. Il accueille environ 150 concerts et clubs à l'année, principalement en production, à la marge en coproduction. Le Sucre accueille également différents événements et privatisations.

DÉFINITION DU POSTE

En sa qualité de médiateur·rice prévention, le·la salarié·e a pour mission de favoriser l'inclusivité et d'encourager la bienveillance, le respect et la liberté dans les soirées du lieu. Il·elle a en charge la sensibilisation du public, l'identification et la prévention de toutes les formes de violences (discriminatoires, sexistes, sexuelles ou de genre) pouvant survenir pendant les temps d'exploitation. Il·elle est un·e référent·e identifié·e, aide à s'assurer du bien-être du public se rendant au Sucre, et doit permettre à ce dernier de lui signaler un problème ou d'échanger. Il·elle travaille sur ce poste en binôme, ainsi qu'en collaboration avec le personnel du Sucre et les équipes de sécurité et sous la hiérarchie du responsable d'exploitation.

MISSIONS

Assurer un rôle de veille

Le·la salarié·e repère et agit contre toutes les formes de violences et de discriminations pouvant survenir au sein de l'établissement. Il·elle est un·e observateur·rice des pratiques festives et de leurs évolutions, et fait remonter les dysfonctionnements mais doit également être force de proposition sur de nouvelles actions à mener.

Accueil des publics

Le·la salarié·e sera disponible auprès des membres du public voulant échanger, ou solliciter des conseils concernant la réduction des risques et la bienveillance en milieu festif. Il·elle devra apporter une attention toute particulière à la notion de consentement, de respect et de tolérance.

Il·elle fait figure de soutien, participe activement au bon fonctionnement des événements et joue un rôle essentiel pour aider le lieu à être un espace positif. Il·elle sera identifié·e et porteur·euse de l'image du Sucre aux yeux du public.

Prévention et Réduction des risques

Le·la salarié·e veille, en complément des agents de sécurité et du responsable d'exploitation, à la sécurité du public ainsi qu'à la prévention et à la réduction des conduites à risques. Il est une ressource en termes de connaissances sur les risques en milieu festif et communique les informations adéquates sur les solutions afin de les réduire. Il peut également distribuer du matériel de réduction des risques.

COMPÉTENCES ET QUALITÉS REQUISES

- Vous adhérez à l'état d'esprit du Sucre et partagez les valeurs et principes fondamentaux (tolérance zéro envers le racisme, le sexisme, l'homophobie, la transphobie, le validisme...)
- Vous avez un intérêt marqué pour la réduction des risques et la bienveillance en milieu festif (les expériences, savoir-être et motivation valent plus qu'un diplôme)
- Des connaissances sur les produits psychoactifs sont un plus
- Sensibilité pour la musique et les projets artistiques portés par le Sucre
- Rigueur, sérieux, organisation, ponctualité
- Vous êtes enthousiaste et doté·e d'aptitudes relationnelles, vous savez vous adapter aux différents publics, vous aimez le contact humain, l'échange, le débat
- Bonne connaissance des situations et spécificités du milieu festif et de ses codes
- Vous êtes prêt·e à travailler sur des horaires de nuit deux fois par week-end, souvent les vendredis et les samedis
- Une première expérience dans le champ du social et de l'associatif et une formation aux premiers secours seraient un plus

LIEU ET HORAIRES DE TRAVAIL

Le Sucre : 50 quai Rambaud, 69002 Lyon

Horaires en principe les vendredis et samedis de 22h30 à 06h00, les dimanches de 17h30 à 01h00.

AUTRES INFORMATIONS

Des formations autour de la RDR, des premiers secours et des thématiques de santé seront mises en place à l'embauche.

Type de contrat de travail : CDI à temps partiel de 45h/mois

Convention collective du spectacle vivant privé

Rémunération : 11,07 € brut horaire & 1 indemnité spéciale de 10% (+ majorations heure de nuit et indemnité repas)

Éligible au forfait de mobilité durable

Date d'embauche souhaitée : octobre 2022

Envoyer CV et lettre de motivation à : mediation@arty-farty.eu avant le 27/09/2022

Culture Next • Le Sucre

50, quai Rambaud 69001 Lyon

www.le-sucre.eu